





74 Grande-Rue, 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 63 77 00
contact@ville-latronche.fr
www.latronche.fr

Horaires

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h45.

Le jeudi de 13h à 16h45.

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05

Élizabeth Debeunne, adjointe aux ressources
humaines, administration générale, finances, droit
des femmes, reçoit sur rendez-vous au 04 76 63 77 57

Benoît Callens, adjoint aux travaux, tranquillité publique,
reçoit sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Laurence Kahn, adjointe à l'urbanisme,
reçoit sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Remy Dendievel, adjoint à l'action sociale,
reçoit sur rendez-vous au 04 76 63 77 06

Marine Legendre, adjointe à la culture, animation,
participation et vie associative, reçoit sur rendez-vous
au 04 76 63 77 49

Arthur Bayle, adjoint à l'éducation, jeunesse, sport,
vie étudiante, reçoit sur rendez-vous au 04 76 63 33 40

Pauline Gravoille, adjointe à l'environnement, plan
climat, biodiversité et transitions, reçoit sur rendez-vous
au 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :
permanences dans leurs locaux,
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme,
1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Conciliateur de justice : sur rendez-vous
sur conciliateurs.fr, rubrique « saisir, contacter
le conciliateur de justice ». Présence à la mairie
deux mercredis par mois de 14h à 17h.

dans ce magazine...

édito 3

actualités

Budget participatif #2, entretien
végétation été, débroussaillage,
brasseurs d'air, pause citoyenne



expressions politiques



dossier

**Vie associative :
le sel de la ville**



micro-trottoir 18

4
-
5



actu en images

Rentrée scolaire,
Fête des enfants,
Parlons quartier,
vente de livres

6
-
7

8



9

délibérations

10
-
13



vie locale

Semaine bleue, vide-greniers,
ordinateurs bibliothèque,
prime air-bois, Parlons quartier,
inscription liste électorale,
salle de la Pallud

14
-
17

19

agenda

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédacteur en chef : Loïc Duret
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mittou
Ont collaboré à ce numéro : Caroline Meurs
et Philippe Napolitano
Corrections : Carol Duheyon
Photos : Ville de La Tronche, Utopikphoto,
Impression : Imprimerie Notre-Dame
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires
sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement
les informations municipales,
contactez le service communication.
Prochaine parution : le 2 novembre 2026 (l'Actu).



Vivre au chaud

Nous le savons bien, notre climat, notre environnement, notre ville, notre logement se réchauffent. Chacun peut constater la manière dont la végétation a réagi aux fortes chaleurs. Certaines plantations de l'année n'ont pas survécu, mais c'est habituel. Parfois quelques feuilles vertes survivent au cœur de branches asséchées, montrant l'espoir de survie. Les cours des écoles et du centre de loisirs ont bien résisté, et nous continuerons à prêter une attention particulière aux lieux destinés aux enfants.

Nous nous devons de limiter ce réchauffement, en continuant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, à diminuer nos consommations d'énergie fossile. Mais nous devons aussi poursuivre l'adaptation de nos lieux de vie, de nos lieux de travail, et de nos modes de vie en période étouffante.

Le bâtiment de la Pallud vient d'être rénové : toiture étanche et isolée, murs isolés et doubles vitrages, espaces dédiés aux agents de la crèche. Confort d'hiver bien sûr, mais aussi confort des périodes chaudes. Les associations vont pouvoir retrouver l'usage de la grande salle de l'étage, et c'est l'occasion de mettre en évidence le rôle fondamental de la vie associative à La Tronche. Le dynamisme des associations y est bien visible, et je remercie toutes et tous les bénévoles qui les font vivre. Le climat devient trop chaud et nous en souffrons, mais à l'inverse, la chaleur humaine, qui est le caractère si précieux de la vie associative, ne sera jamais à regretter.

Bertrand Spindler
Maire



© Utopikphoto



Hommage

Odile Sicard, Tronchoise et députée socialiste de l'Isère de 1981 à 1988, est décédée le 24 juillet dernier, à l'âge de 95 ans. Les membres du conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à ses proches.



Un des érables de la cour de l'école Carronnerie, cet été.

Les aléas du climat...

Compte tenu des arrêtés de sécheresse et des restrictions d'usage de l'eau qui, entre autres, interdisaient d'arroser les massifs floraux, les efforts ont été concentrés sur les jeunes arbres.

Plusieurs systèmes d'arrosage ont été utilisés : sacs à vidange lente posés autour des troncs, drains installés sous le sol au moment de la plantation ou encore cuvettes d'arrosage autour de la motte – précisons qu'à La Tronche, seule de l'eau de source est utilisée (hors réseau d'eau potable).

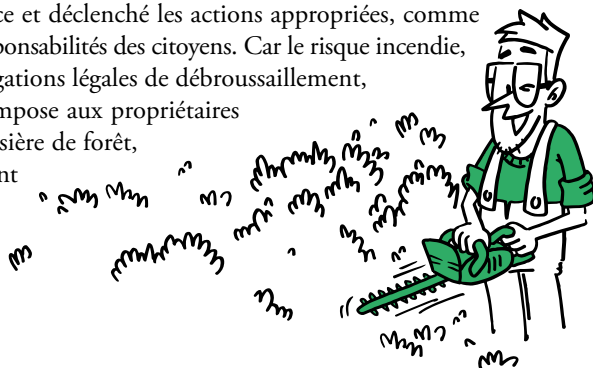
Les pratiques sont adaptées aux évolutions climatiques depuis quelques années, par exemple en intégrant de la laine de roche au sol pour améliorer la rétention d'eau, mais aussi en choisissant des essences plus résistantes ; cependant, force est de constater que cette année a été particulièrement compliquée. Mais grâce à la réactivité et à l'efficacité de l'équipe des espaces verts, le bilan de l'été reste positif.

i 04 76 63 77 21, espaces verts

Risque incendie, responsabilité citoyenne

Le 8 juillet dernier, un incendie s'est déclaré sous le restaurant *Le Pèr'Gras*. Rapidement maîtrisé par 60 pompiers, il n'a fait que peu de dégâts. Le bassin grenoblois venait d'être placé en « aléa sévère feu de forêt », un ensemble de paramètres qui définit des potentialités d'incendie ; la Ville avait accru sa vigilance et déclenché les actions appropriées, comme la fermeture des sentiers. Cet incident est l'occasion de revenir sur les responsabilités des citoyens. Car le risque incendie, c'est l'affaire de tous. En 2013, un arrêté préfectoral a encadré les obligations légales de débroussaillage, qui concernent 37 communes de l'Isère, dont La Tronche. Celui-ci impose aux propriétaires de tout type de construction située sur une bande de 200 mètres en lisière de forêt, de débroussailler sur un périmètre de 50 mètres. Les contrevenants seront bientôt passibles d'une amende de 50 € par m². Faites le calcul, ça va vite !

La commune met à disposition de nombreuses informations sur son site web, à la rubrique « Risques majeurs ». Et au quotidien, restez vigilants : plus un feu est signalé tôt, plus il est maîtrisé facilement.





Prêts pour la rentrée !

Dans le cadre de la démarche d'amélioration du confort d'été, visant à s'adapter aux changements climatiques, des brasseurs d'air ont été installés dans toutes les salles de classe de l'école élémentaire Coteau et du groupe scolaire Carronnerie. Fixés aux plafonds, plus silencieux, répandant une sensation de fraîcheur plus homogène que les ventilateurs, les brasseurs d'air ont également l'avantage majeur de ne pas faire voler les feuilles de cours dans toute la classe...

Cet investissement de 50 k€ s'inscrit dans un protocole global

de lutte contre la canicule, qui met entre autres à disposition des bâtiments climatisés capables d'accueillir des enfants : la bibliothèque le Verbe être et l'Ehpad Ma Maison, proches du Coteau, la salle Clémencière à proximité de la Carronnerie.

i 04 76 63 33 42, vie scolaire



© Utopiphoto

ZFE : Zone à fort enjeu

Un temps d'échange au sujet des Zones à faible émission (ZFE) aura lieu lors du conseil municipal du **12 octobre prochain**. Ce moment s'inscrit dans le cadre des pauses citoyennes initiées lors du conseil municipal du mois de mai 2025.

Vous pouvez donc envoyer vos questions à ce sujet par mail, jusqu'au 4 octobre inclus. Gilles Moreau, vice-président à l'énergie, à l'air et au climat de Grenoble Alpes Métropole et le chargé de mission ZFE y répondront et échangeront avec le public présent. D'autres questions pourront être posées sur place. Envoyez vos questions avant le 4 octobre : **participation@ville-latronche.fr**
Objet : les ZFE



Arrêt Vélobus, avenue des Maquis du Grésivaudan.

Sur tous les terrains

La pratique du budget participatif s'est tranquillement installée dans le quotidien de la commune. Tous les deux ans, vous pouvez soumettre vos idées durant la phase d'appel à projets : amélioration d'infrastructures, animations ou encore installation d'équipements, presque tout est possible !

L'année d'après, celles qui auront eu les faveurs du vote citoyen seront mises en œuvre, avec une enveloppe globale de 50 000 €.

Dans le cadre du projet Baby-foot et jeux porté par le Blob – lieu convivial, inclusif, polyvalent et festif ouvert à tous –, ledit baby-foot est désormais à disposition des petits et des grands pour des parties endiablées à la Villa Brise des Neiges. D'autres divertissements seront bientôt installés.

Budget total : 3 500 €.

Par ailleurs, des parents d'élèves se sont organisés pour emmener collectivement des enfants cyclistes à l'école de la Carronnerie, en créant l'association Les P'tits Mollets.

Un autre projet consistait à concrétiser le trajet et ses étapes en disposant 5 panneaux marquant des arrêts entre la bibliothèque le Verbe être et le groupe scolaire. C'est chose faite. Budget total : 1 500 €, comprenant panneaux et matériels divers, comme des gilets réfléchissants. Ces réalisations étaient les dernières du budget participatif 2024/2025.

i 04 76 63 77 21, vie locale



Rentrée scolaire

Le 1^{er} septembre à 8 h 30 sonnait l'heure de la rentrée. Entre excitation et appréhension, les 308 élèves d'élémentaire et les 145 élèves de maternelle des écoles Carronnerie et Coteau ont pris le chemin de l'école

Fête des enfants

Le rendez-vous annuel des plus jeunes s'est organisé le samedi 12 septembre à l'espace Doyen Gosse ! Les enfants ont pu s'amuser, tester, s'extasier durant une après-midi qui leur était consacrée. Les membres du club Brise des Neiges ont offert un goûter aux enfants, de quoi remonter leur énergie pour profiter du spectacle en fin de journée !





© Utopikphoto

Parlons quartier

Les rendez-vous de quartier reviennent sous un nouveau nom : **Parlons quartier**. Ces rencontres restent des moments d'échanges entre élus et habitants sur l'actualité et les préoccupations des habitants.

7



© Utopikphoto

◀ Vente de livres

La vente de livres déclassés organisée par la bibliothèque le Verbe être a été un succès. Les invendus ont été confiés à Recyclivre, entreprise de l'économie sociale et solidaire.

le mag n° 55 octobre 2026

Patrimoine communal

L'entretien et la rénovation des bâtiments communaux mobilisent toujours une grande part du temps des agents communaux d'une part, mais aussi une grande part de finances communales. Il s'agit de répondre aux normes de sécurité, de s'adapter aux nouvelles conditions climatiques, de donner aux agents communaux des bonnes conditions de travail de rendre un service public communal de qualité pour les usagers de nos bâtiments. Dernièrement ont été achevées la rénovation du bâtiment de la Pallud (étanchéité, isolation, vestiaires, douches, dojo), l'extension et la rénovation des locaux de la police municipale à la Rotonde du 115 Grande-Rue, la mise en place d'un élévateur pour rendre accessible aux personnes à mobilité réduite la salle des mariages et du conseil municipal de la mairie. Il faut mentionner aussi le nouveau Centre technique municipal situé maintenant dans l'ancien gymnase de l'ASPTT chemin de la Tuilerie à Meylan, dont les travaux ont été réalisés par la Métropole, pour remplacer l'ancien, qui était au milieu du site d'Athanol.

D'autres chantiers nous attendent pour remédier aux canicules dans les écoles, pour rénover le sol du gymnase Doyen Gosse, pour étancher son toit. Et nous avons à travailler aussi à la rénovation de la Villa Brise des Neiges et à sa mise en accessibilité. La Ville, comme tout propriétaire de biens, se doit de les entretenir et de les adapter, pour le bien commun.

Les élus de la majorité
La Tronche vivante et solidaire.

Finances communales : des choix qui interrogent

Cent jours après le début de ce troisième mandat, où est le souffle nouveau promis aux habitants ? Le projet de nouvelle école maternelle est à l'arrêt. Pendant ce temps, l'école municipale du Coteau n'est plus entretenue à la hauteur des besoins. Depuis le mois de juin, face à une canicule pourtant annoncée, aucune salle de fraîcheur ni véritable dispositif de rafraîchissement n'a été prévu dans l'établissement. Nos enfants et les personnels méritent pourtant mieux. Même constat au parc de Brise des Neiges. Dans l'attente de la nouvelle école, cet espace est à l'abandon et se dégrade alors qu'il aurait pu être un lieu agréable et utile aux habitants. Et la démographie de notre commune baisse, tout comme les projections à l'échelle nationale. Dès lors, la question de la nouvelle école doit être posée : répond-elle encore aux besoins réels ? Avant d'engager durablement les finances communales, une réévaluation du projet, de son coût et des effectifs scolaires prévisibles est indispensable. Après trois mandats, nous attendons autre chose que des projets qui s'enlisent et des équipements qui se dégradent voire sont inutilisés comme la nouvelle cantine scolaire à La Pallud. La canicule est un enjeu de santé publique, or la municipalité ne fait preuve ni d'anticipation ni d'adaptation. Nous regrettons l'absence d'engagement sur des sujets majeurs.

Sophie Revol, Jean-François Redon, Elnou Henry,
Jean-Maxime Roux, Pascale Le Marois, Maximin Yfournel.
Les élus du groupe, **Le Bon sens pour La Tronche.**
lebonsens38700@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

les principales décisions

Lors du conseil municipal du 29 juin, 20 délibérations ont été votées.
Le procès-verbal des débats et le résultat des votes sont disponibles sur le site de la Ville

Délibérations n°69

Budget de la commune - Approbation du compte financier unique 2025

Le compte financier unique (CFU) fusionne le compte administratif et le compte de gestion, simplifiant les procédures entre la mairie et le Trésor public et améliorant la lisibilité des finances communales.

Pour l'exercice 2025, il fait apparaître un résultat cumulé excédentaire de 1 274 225,33 €, entre l'investissement et le fonctionnement.

Votée à la majorité

Délibérations n°77

Convention de partenariat entre l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication et la commune de La Tronche

La commune signe une convention avec l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication (Eirad) dans la lutte contre le moustique tigre. L'Eirad accompagnera la Ville dans le diagnostic et le suivi des bâtiments communaux, notamment le traitement des avaloirs d'eaux pluviales, ainsi que dans la réponse aux sollicitations des habitants. Coût annuel estimé : 5 190 € TTC.

Votée à l'unanimité

Délibérations n°75

Délibération cadre pour la certification des adresses et la création de la base adresse locale (BAL)

La commune engage un travail de vérification et de fiabilisation des adresses postales afin de faciliter l'intervention des secours, le passage du courrier et des livraisons, ainsi que le déploiement de la fibre optique. Ce travail ne change pas les adresses existantes : seules celles imprécises ou manquantes seront corrigées si nécessaire.

Votée à l'unanimité

Délibération n°83

Convention triennale entre la Ville et l'association musicale de La Tronche portant sur l'éducation musicale dans les écoles Ville

La Ville de La Tronche renouvelle son partenariat pour 2026-2029 avec l'association musicale de La Tronche pour l'initiation musicale des élèves d'élémentaire : un professionnel qualifié intervient en classe, en complément des enseignants, la subvention couvrant les frais d'emploi.

Votée à l'unanimité

“

La liberté d'association
est la plus nécessaire des libertés.
C'est la plus féconde,
et le complément indispensable
de toutes les autres.

Pierre Waldeck-Rousseau
Principal artisan de la loi de 1901





Vie associative : le sel de la ville

Les associations sont un pilier fondamental de la vie des habitants d'une commune. Elles font parties de notre quotidien et favorisent l'accès aux droits, aux activités sportives et culturelles, le lien social et notre épanouissement personnel. Et au-delà, elles font vivre un engagement civique essentiel à la vitalité d'un territoire.

Si elles n'existaient pas, il faudrait les inventer...

On adhère à un club de sport, on s'inscrit à un atelier de peinture ou de yoga, on rejoint une organisation culturelle, patrimoniale ou solidaire... et l'on oublie parfois qu'en faisant cela, on entre dans la vie d'une association. À La Tronche, la vie associative est riche et variée. Et si les clubs sportifs y sont majoritairement représentés, la culture, le patrimoine, les loisirs et la solidarité y tiennent une place non négligeable. Bien entendu, un Tronchois choisit une association pour satisfaire une passion, se maintenir en forme, se sentir utile ou encore défendre une cause ; mais la conséquence quasi automatique de cet acte est la sociabilisation : il rencontre d'autres personnes, qui ont d'autres goûts, d'autres cultures, d'autres histoires. Ils s'écoutent, se comprennent ; chacun s'ouvre à l'autre pour servir un projet commun. Car « adhérer à une association, c'est aussi rencontrer des gens dans son quartier, s'insérer dans sa ville, et lutter contre l'isolement. Un habitant vient pour une activité et finalement, il crée du lien », constate Marine Legendre, adjointe à la culture, à l'animation, la participation et la vie associative. Sur un terrain de sport, autour d'une activité culturelle ou d'un projet sociétal, les différences d'âge, de milieu ou de parcours passent au second plan. L'association génère de l'altérité : elle met côte à côte des personnes diverses et leur offre l'occasion de faire ensemble. Et puis il y a le bénévolat, qui ajoute une dimension supplémentaire au quotidien. Donner quelques heures de son temps, prendre une responsabilité, aider à organiser une manifestation, c'est participer concrètement au collectif et se découvrir dans un rôle différent.

Main dans la main

Pour la commune, les associations sont également des partenaires de premier plan. D'une part, elles remplissent des missions que le territoire ne peut pas porter seul ; d'autre part, elles sont potentiellement en mesure

de stimuler, participer, voire de questionner les actions municipales mises en place. Cette capacité à dialoguer avec la collectivité participe à la dynamique démocratique locale ; et c'est pourquoi l'aide publique (qu'il s'agisse de locaux, d'équipements ou de subventions) ne peut être ni un échange de bons procédés ni conditionnée à une convergence d'opinion plus ou moins marquée. Une association conserve son autonomie et sa liberté d'action (dans le cadre de la loi), et ne doit en aucun cas devenir la courroie de transmission du pouvoir en place. « Une association a la faculté de challenger la commune, challenger les gestionnaires sur la manière de faire autrement et mieux, affirme Marine Legendre. C'est une vitalité démocratique. En tout cas, nous, on le vit comme ça ; alors, cette vitalité, on essaie de l'accompagner au mieux. »

“ Un habitant vient pour une activité et finalement, il crée du lien ”

Boîte à outils

En effet, au sein du service Culture, animation et vie associative de La Tronche, un pôle ressource a été mis en place, qui propose documentation et fiches pratiques sur le bénévolat, les questions juridiques ou l'organisation d'événements. Poursuivant un objectif de montée en compétence et d'autonomisation, il est également possible de venir chercher du conseil au quotidien, qu'il s'agisse de bonne gouvernance, de problèmes budgétaires, de ressources humaines, de communication, ou encore d'organisation d'assemblées générales. Ces dernières années, ce soutien a encore été renforcé, notamment avec une mission dédiée à l'accompagnement des associations. La commune est par ailleurs membre

du RNMA (Réseau national des maisons des associations) depuis 2025.

Enfin, précisons plus concrètement que nombre de bâtiments municipaux sont utilisés par des associations.

Les entretenir et les mettre à disposition, c'est investir dans la vie quotidienne de La Tronche : des murs, certes, mais aussi ce qui se passe entre les murs !

Construire ensemble

Marine Legendre précise :

« Avec Robin Guillaud (conseiller municipal délégué à la vie associative), nous voulons bâtir une politique autour de ce qui se passe dans les associations, les suivre et construire avec elles.

Il s'agit d'être beaucoup moins descendant et beaucoup plus à l'écoute des besoins du territoire. » Une association naît

parce que des habitants identifient une envie, un besoin, une cause ou un projet. Elle constitue donc un capteur précieux de ce qui bouge sur le terrain. L'écouter, c'est mieux comprendre les habitants eux-mêmes. Voilà pourquoi les associations ne peuvent pas être considérées comme un supplément d'âme, sympathique mais accessoire. Elles sont l'un des piliers de la qualité de vie, du lien social et de la démocratie locale. Elles donnent aux habitants la possibilité de faire ensemble, de proposer, d'inventer, de débattre et parfois de bousculer un peu les habitudes. Une commune vivante ne se mesure pas seulement à ses équipements ou à ses services.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet latronche.fr

Une
CENTAINE
d'associations

Près d'une
QUINZAINE
créées ces **15** dernières
années

20

salles et équipements sportifs
communaux mis à disposition
des associations
tout au long de l'année

70%

des associations proposent de
2 à 5 ACTIVITÉS
ou plus par semaine
tout au long de l'année

=

une forte proposition
associative destinée
aux habitants

53%

des associations ont
au moins un salarié.

Selon les enquêtes nationales,
en 2021, près
d'**UN SALARIÉ**
du secteur privé
SUR 10
provient du secteur
associatif

Au niveau de la gouvernance
associative, la parité
est encore à travailler,
avec

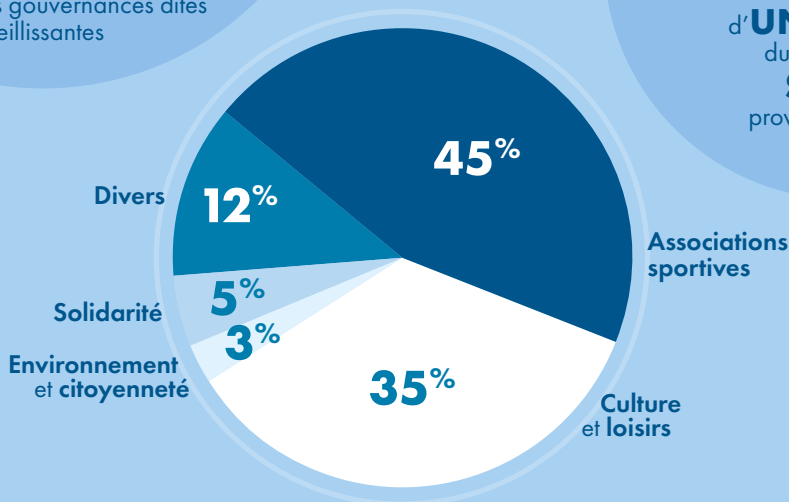
6 HOMMES

pour
4 FEMMES

en moyenne représentés
au sein des bureaux ou collégiales

40%

d'entre eux ont entre
35 et 54 ANS,
alors que l'on constate au niveau
national des gouvernances dites
vieillissantes



1

site dédié à la vie associative :
LA TOILE
latoile.latronche.fr

1

Forum des associations
avec plus de
60 ASSOCIATIONS
présentes
(1^{er} weekend de septembre)

1

conseil local de la vie
associative qui se réunit
2 à 3 FOIS PAR AN



Accès gratuit au numérique à la bibliothèque

Les ordinateurs sont de retour à la bibliothèque le Verbe être. Il est possible de naviguer sur Internet, d'effectuer des démarches en ligne, mais également d'utiliser des logiciels de bureautique. L'impression sur place est possible.

Pour en profiter, il suffit d'être inscrit. La démarche est gratuite et on ne peut plus simple : elle se fait en quelques instants, aucun papier d'identité, justificatif ou autre document n'est demandé.

Le service a été aménagé pour les enfants et les ados sans possibilité d'accès aux réseaux sociaux, par exemple, avec une limitation de temps à une demi-heure pour les moins de 10 ans et une heure pour les 10 à 16 ans.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

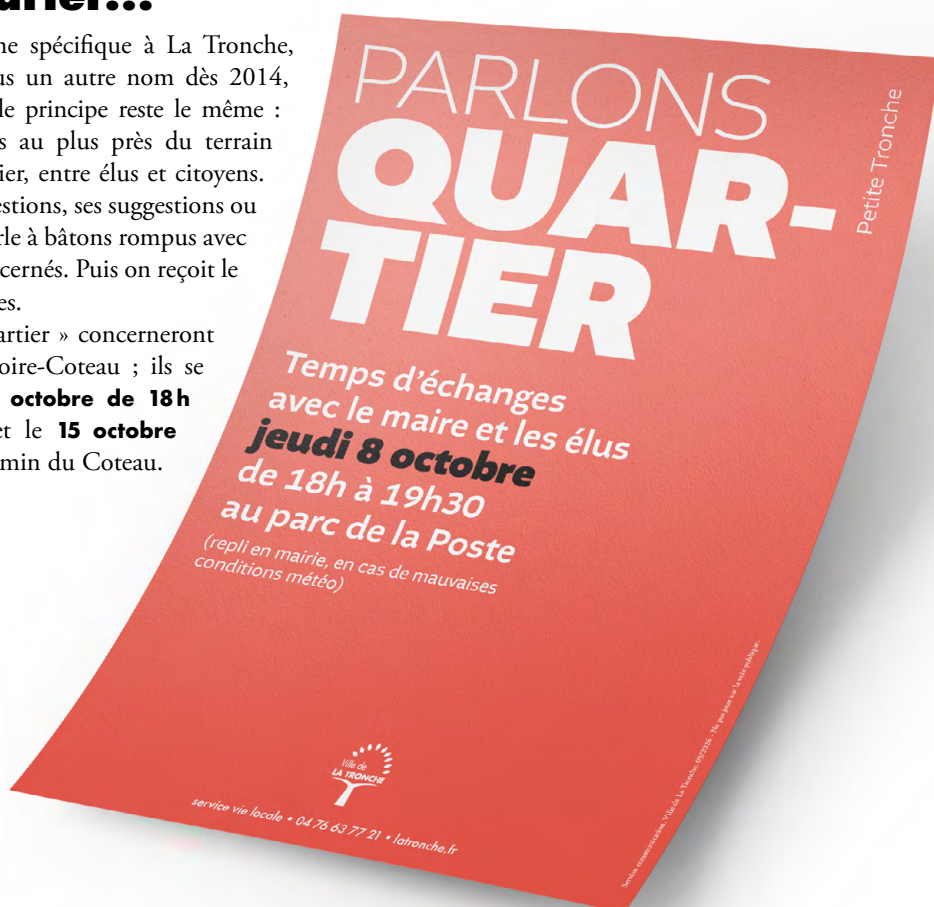
L'occasion d'en parler...

Parlons Quartier est une démarche spécifique à La Tronche, profitez-en ! Elle a été lancée sous un autre nom dès 2014, les rendez-vous de quartier, mais le principe reste le même : un moment d'échanges informels au plus près du terrain c'est-à-dire dans son propre quartier, entre élus et citoyens. C'est simple : on vient avec ses questions, ses suggestions ou pourquoi pas ses griefs et on en parle à bâtons rompus avec le maire ainsi que le ou les élus concernés. Puis on reçoit le compte-rendu dans sa boîte à lettres.

Les deux prochains « Parlons Quartier » concerneront la Petite Tronche et la Vierge Noire-Coteau ; ils se dérouleront respectivement le **8 octobre de 18h à 19h30** au parc de la Poste et le **15 octobre de 18h à 19h30** au bassin du chemin du Coteau.

Ne manquez pas l'occasion !

i 04 76 63 77 21, vie locale





La Pallud, l'heure du renouveau

En 2025, un chantier de rénovation de la salle polyvalente de la Pallud a démarré afin de remettre la toiture du bâtiment en état et de remédier à une très mauvaise isolation thermique. Il s'est achevé cet été.

Il comprenait la réfection et l'isolation du toit, ainsi que l'isolation des façades et le remplacement des fenêtres à l'étage. À l'intérieur, des douches fermées et des vestiaires séparés ont été installés ; quant au dojo, il a été lui aussi rénové, tatami compris. Du côté de la crèche, l'espace repas et la salle de réunion ont été remis à neuf ; et une zone de stockage et des vestiaires ont été créés pour le personnel petite enfance. Fraîchement restauré, le dojo pourra entre autres accueillir les associations tronchoises dans des conditions optimales.

Le budget s'est élevé à 800 000 €, dont 111 000 € apportés par Grenoble Alpes Métropole et 154 000 € par le Département.

i 04 76 63 77 21, services techniques

en cours

Rue Doyen Gosse, entre l'avenue des Maquis du Grésivaudan et le chemin Hébert

Route barrée

Création et remplacement de vannes sur le réseau d'eau potable

Déviations en place

Jusqu'au 2 octobre

Chemin du Pont Prouiller

Route barrée

Création et remplacement de vannes sur le réseau d'eau potable

Déviations en place

Jusqu'au 2 octobre

et du 19 au 23 octobre

Route de Chartreuse, chemin du Coteau, chemin du Rachais, chemin de Noyarey, chemin de la Vierge Noire, chemin du Montvinoux et avenue du Grand Sablon

Désherbage des rues et chemins

Circulation par alternat

Du 5 au 9 octobre

Avenue du Grand Sablon

Réfection de la chaussée

Circulation par alternat

Travaux de nuit possibles

Du 19 octobre à fin janvier

Route de Chartreuse

Réparation de la conduite

Fontaine Galante

Circulation par alternat

Du 19 octobre au 6 novembre

état civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissances

Le 22 août, **Nathan Vidal**

Le 3 septembre, **Yuvraj Singh**

Décès

Le 21 juin, **Pierrette Montmayeul**

Le 24 juillet, **Odile Sicard**

Le 14 août, **Jeanne Charvoz**



Venez nombreux !

Le vide-greniers annuel se tiendra le **dimanche 18 octobre, de 9h à 17h**, sur le quai Charpenay.

Plus d'une centaine d'exposants tronchois y présenteront leurs bonnes affaires.

Seront également présents des restaurateurs de la Petite Tronche, ainsi que le club Brises des Neiges avec ses gâteaux et ses crêpes. Enfin, une ressourcerie proposera des objets de deuxième main et donnera aux exposants la possibilité de leur laisser leurs invendus en fin de journée.

i 04 76 63 77 30, animations

© UtopiaPhoto

Chauffage au bois : confort et environnement

L'utilisation de cheminées à foyer ouvert est interdite par l'État depuis 2024. Et depuis le 1^{er} janvier dernier, ce sont les poêles et inserts mis en service avant 2002 qui sont proscrits. Pour continuer de se chauffer au bois, il est désormais obligatoire de s'équiper d'appareils labellisés Flamme Verte, dont le rendement est nettement supérieur et la pollution moindre.

Grenoble Alpes Métropole prolonge le dispositif de la Prime Air Bois, une aide destinée à acquérir et installer un système de chauffage neuf et bien plus efficace. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le site de la Métro et de saisir les mots « Prime Air Bois ». Vous trouverez toutes les informations utiles, ainsi que le dossier de demande de la prime.

i 04 76 63 77 21, vie locale



CHERS ÂÎNÉS

**La semaine
du 5 au 10 oct.
vous est dédiée**

- Ateliers
- Conférence

Une semaine bleue de toutes les couleurs

Les anciens sont précieux, ils ont toute leur place dans la société. C'est ce que rappelle la semaine bleue chaque année au mois d'octobre avec ce beau slogan : « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire. » En guise d'ouverture, le Café des aidants, vendredi 2 octobre. Sous la tutelle de l'Association française des aidants, il se déroulera à la bibliothèque Simone Lagrange, rue des Aiguinards à Meylan. Le thème : *Être aidant et vieillir*. Le lundi 5 octobre, entre 14h et 16h30, la Villa Brise des Neiges accueillera un atelier créatif plutôt original. En effet, l'idée consiste à fabriquer un livre collectif avec les pages conçues par les participants sur un sujet commun. Le mardi 6 à 14h, toujours à la Villa Brise des Neiges, place au partage de recettes et à la confection de gâteaux ! Ouvert sur inscription à tous les retraités. Sur inscription également, une conférence sur la compréhension et la gestion du stress chez l'adulte terminera la semaine, le samedi 10 octobre, de 10h à 12h, salle Fernand Boucher à Corenc.

i 06 32 27 26 10, CCAS

Comme ça, c'est fait...

L'élection présidentielle aura lieu les **18 avril et 2 mai prochains**. Inutile d'attendre le dernier délai du 12 mars 2027 pour s'inscrire sur les listes électorales. Ainsi, si vous n'avez jamais été inscrit, mais également si vous avez emménagé récemment à La Tronche ou changé d'adresse au sein de la commune, vous pouvez d'ores et déjà accomplir la démarche. Il vous suffit de vous rendre sur le site **service-public.gouv.fr**, ou en mairie, muni d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité, ou périmée depuis moins de 5 ans, et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

i 04 76 63 77 00, élections



Julie Nivresse et Flore Clément

Nouveau commerce

Flore Clément est la nouvelle fleuriste installée au 45 Grande-Rue, à la Grande Tronche. Sa boutique Ostara est ouverte du mardi au dimanche de 9h30 à 13h sauf le jeudi matin, ainsi que les mardis et vendredis de 15h30 à 19h et le samedi de 14h30 à 19h. Vous y trouverez majoritairement des fleurs de saison et, entre mars et octobre, également des fleurs issues du Trièves, de la Matheysine et du Vercors. Sans oublier les plantes en pot, la décoration et la papeterie.

i 06 10 41 98 84, Ostara

Faites-vous partie d'une **association** ?

J'étais dans un club de vélo,
mais pas à La Tronche.

Greg, 45 ans

Oui, en tant qu'adhérent. Je n'ai jamais
été dans un bureau, pas par peur des
responsabilités ou de l'engagement, mais
surtout à cause du temps que cela prend.

Mélanie, 44 ans

Non pas en tant que membre,
mais j'ai fait
de la gym et
de la piscine.

Alvine, 85 ans

J'ai déjà fait
partie d'une
association
en tant que
trésorière
pendant 14 ans
par passion
et maintenant
je travaille dans
une association
par un concours de circonstances.

Caroline, 43 ans

Oui j'aimerais bien, mais je n'ai vraiment
pas le temps. Je suis allée au forum
et plein d'activités me font envie mais
je n'y arrive pas.

Rebecca, 32 ans

J'ai été adhérente dans plein
d'associations sportives et ma famille
aussi. On m'a proposé d'être membre
du bureau une fois mais j'ai refusé.
C'est beaucoup d'engagement et de
responsabilités et je ne pouvais
pas à ce moment. Mais heureusement que
des personnes se dévouent pour les faire
vivre sinon il n'y en aurait plus.

Christine, 55 ans

Non, jamais. Je n'ose pas y aller parce
qu'il faut être disponible c'est
important, et si un jour je ne peux
pas y aller à cause d'un enfant
malade par exemple, je ne serai
pas à l'aise.

Randa, 43 ans

Oui, j'étais adhérente dans une
association de sport, du yoga, et
là je regarde pour le Pilates car
j'ai des horaires un peu compliqués.

Anne-Cécile, 55 ans

Oui, je suis bénévole dans le cadre
d'une association d'aide aux migrants
depuis 2017. Je suis marraine de 3 personnes
et je propose des activités culturelles
et sportives. C'est un vrai engagement,
ça m'a pris beaucoup de temps mais là
je prends du recul car je suis quand
même âgée.

Annie, 78 ans

Oui, j'ai dû m'inscrire
plus jeune dans une
association pour faire
de la couture.

Myriam, 73 ans

Les principaux rendez-vous à La Tronche en octobre 2026

Pour recevoir les alertes SMS, s'abonner sur le site latronche.fr

Démarches administratives et numériques

La conseillère en économie sociale et familiale vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne, y compris pour vos démarches en ligne.

Lundi

9h-12h Sans rendez-vous

Vendredi

9h-12h Sur rendez-vous

Au CCAS.

i 06 32 27 26 10



Jeudi 1^{er} octobre Masterclass jazz

17h30 Avec le trompettiste Rubinho Antunes. En partenariat avec le Festi'jazz 2026. Sur réservation.

i 04 76 63 77 49,
la-faiencerie.mapado.com

Vendredi 2 octobre Café des aidants

14h Être aidant et vieillir.

À la bibliothèque Simone Lagrange, rue des Aiguinards à Meylan.

i 04 76 42 88 97, Villa Brise des Neiges

Samedi 3 octobre Vélorution

14h30 Rendez-vous place des Tuileaux à Meylan pour la prochaine édition de la vélorution Corenc-Meylan-La Tronche, une balade familiale au cœur des communes. Avec Tronch'Lucide.

Jeudi 8 octobre Parlons quartier

18h Les élus donnent rendez-vous aux habitants du quartier Petite Tronche au parc de la Poste pour un temps d'échange.

i 04 76 63 77 21, vie locale

Jeudi 8 octobre Fête de la science

20h Conférence de Laurent Bègue-Shankland *Pourquoi nous aimons ce que nous mangeons* à la bibliothèque le Verbe être. Entrée libre sur inscription.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Vendredi 9 octobre Alma Rechtman

20h Autrice, compositrice, interprète, elle se raconte dans des chansons tout en intimité.

i 04 76 63 77 49,
la-faiencerie.mapado.com

Samedi 10 octobre Nouveaux habitants

10h Accueil des nouveaux habitants à la mairie. Inscription avant le vendredi 2 octobre sur latronche.fr

i 04 76 63 77 46, service communication

Lundi 12 octobre Conseil municipal

19h30 Retrouvez l'ordre du jour sur latronche.fr. Pause citoyenne en début de conseil sur la Zone à faibles émissions. À la mairie.

i 04 76 63 77 05,
administration générale

Mercredi 14 octobre Le temps des p'tits loups

10h30 et 17h Lectures pour les enfants : Miam. À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Mercredi 14 octobre Club de lecture

18h Échanges, rencontres et découvertes littéraires pour les lecteurs occasionnels ou passionnés. À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Jeudi 15 octobre Parlons quartier

18h Les élus donnent rendez-vous aux habitants du quartier Vierge Noire/Coteaux au bassin chemin du Coteau pour un temps d'échange.

i 04 76 63 77 21, vie locale

Vendredi 16 octobre Concert

19h Le groupe Gadjen'ko sera en concert à la Villa Brise des Neiges. Organisé par l'association Blob. Ouvert à tous.

i contact@leblob.org

Samedi 17 octobre Les Samedis jeunes

14h Accueil et après-midi avec le jeu de cartes Loup-Garou au parc du Rachais. Ouvert aux jeunes dès 11 ans.

i 04 76 63 38 20, Espace jeunes

Activités Villa Brise des Neiges Club et CCAS

programme proposé par le CCAS et le club Brise des Neiges (les activités du club sont marquées par un astérisque*)

Lundi 5 octobre

14h Atelier créatif

Mardi 6 octobre

10h15 Atelier mémoire, sur inscription.

14h Atelier cuisine, sur inscription.

Jeudi 8 octobre

10h30 Atelier mémoire, ouvert à tous sur inscription. À l'espace La Fontaine rue La Fontaine.

Samedi 10 octobre

10h Conférence Comprendre et mieux gérer le stress chez l'adulte. Salle Fernand Boucher à Corenc. Sur inscription.

Jeudi 8 octobre

15h Échange de recettes d'automne *

Jeudi 15 octobre

14h30 Assemblée générale annuelle *

Dimanche 18 octobre

Vente de gâteaux au vide-greniers *

i CCAS - Villa Brise des Neiges
04 76 42 55 97

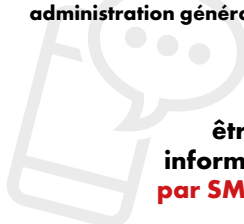
i Club Brise des Neiges
07 82 93 79 54

Dimanche 18 octobre Vide-greniers

9h-17h Retrouvez les exposants sur le quai Charpenay. Buvette sur place.
i latronche.fr

Mardi 20 octobre Hommage

16h Cérémonie d'hommage aux réfugiés espagnols au cimetière du petit Sablon.
i 04 76 63 77 05,
administration générale

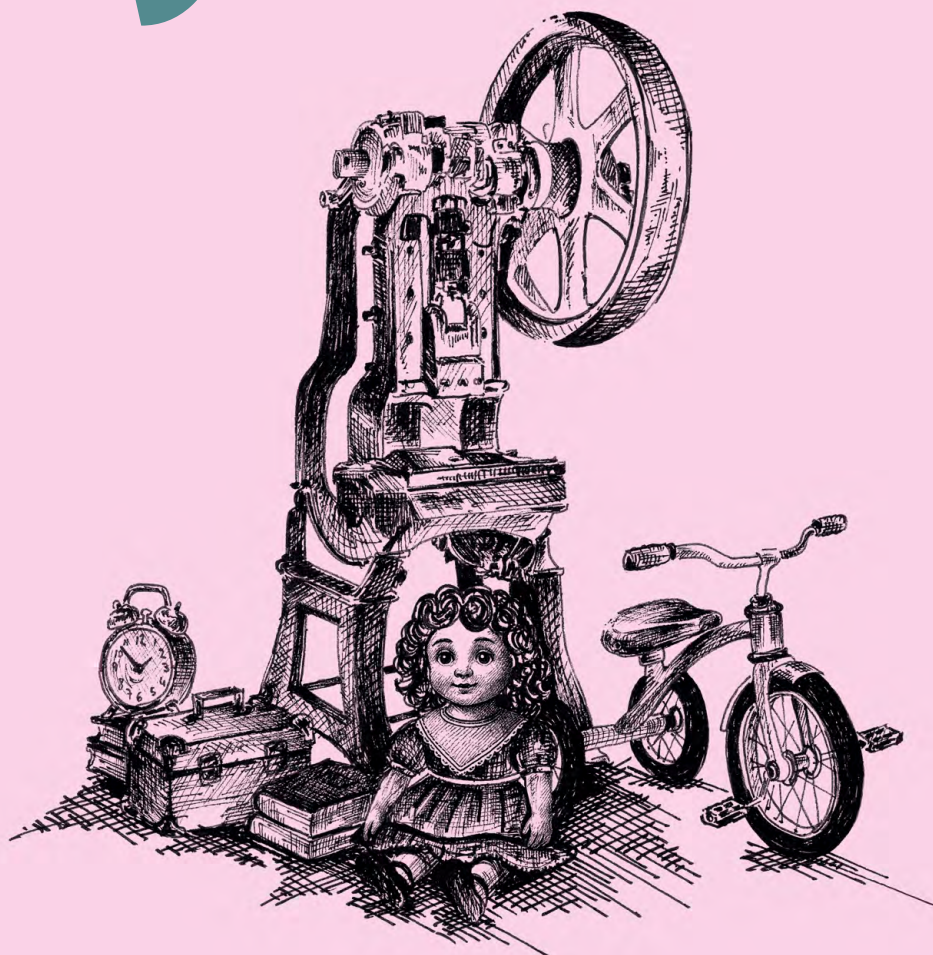


être
informé
par SMS



Vide greniers

VILLE DE LA TRONCHE - VILLE DE LA TRONCHE



DIM 18 OCTOBRE 9^H-17^H

QUAI CHARPENAY - LA TRONCHE

Buvette & petite restauration

Renseignements service animations au **04 76 63 77 49**

